

40	28/06/2021	BE 0478.928.788	50	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	21260.00021	C-cap 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **VOXBONE**
 Forme juridique: Société anonyme
 Adresse: Avenue Louise N°: 489 Boîte:
 Code postal: 1050 Commune: Ixelles
 Pays: Belgique
 Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone
 Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0478.928.788

Date de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 13-11-2020

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du 10-06-2021

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2020 au 31-12-2020

Exercice précédent du 01-01-2019 au 31-12-2019

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C-cap 6.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.4, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.4, C-cap 6.4.2, C-cap 6.5.2, C-cap 6.7.2, C-cap 6.8, C-cap 6.17, C-cap 6.18.2, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

QUENTULUS BVBA

BE 0634.876.282

Karrestraat 153

3020 Herent

BELGIQUE

Début de mandat: 18-08-2015

Fin de mandat: 13-06-2024

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

KONINGS Stefaan

Karrestraat 153

3020 Herent

BELGIQUE

LANTERO GONZALEZ Amaya

Administrateur délégué

Fabian Road 17

SW6 &TY Londres

ROYAUME-UNI

Début de mandat: 02-11-2020

Fin de mandat: 11-06-2026

Administrateur délégué

MATTON William Christopher

Administrateur

Saint Mary's street 1920

NC 27608 Raleigh

ETATS-UNIS

Début de mandat: 02-11-2020

Fin de mandat: 10-06-2021

Administrateur

MORKEN David Andrew

administrateur

Glenhaven Drive 113

NC 27516 Chapel Hill

ETATS-UNIS

Début de mandat: 02-11-2020

Fin de mandat: 11-06-2026

Administrateur

KPMG RÉVISEURS D'ENTREPRISES S.R.L (B00001)

BE 0419.122.548

Luchthaven Brussel Nationaal 1K

1930 Zaventem

BELGIQUE

Début de mandat: 11-06-2020

Fin de mandat: 08-06-2023

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

LEGEIN Tanguy (A02651)

(Réviseur d'entreprises)

N°	BE 0478.928.788		C-cap 2.1
----	-----------------	--	-----------

Luchthaven Brussel Nationaal 1K
1930 Zaventem
BELGIQUE

N°	BE 0478.928.788		C-cap 2.2
----	-----------------	--	-----------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	8.955.168	7.437.374
Immobilisations incorporelles	6.2	21	3.407.470	3.934.860
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	4.642.070	2.643.282
Terrains et constructions		22	327.755	438.137
Installations, machines et outillage		23	3.718.562	1.788.625
Mobilier et matériel roulant		24	36.511	66.304
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	8.173	55.751
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	551.070	294.465
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	905.628	859.232
Entreprises liées	6.15	280/1	668.288	668.288
Participations		280	668.288	668.288
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	237.340	190.944
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	237.340	190.944
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	20.771.350	9.665.926
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	14.681.541	3.916.391
Créances commerciales		40	7.234.749	2.858.461
Autres créances		41	7.446.792	1.057.930
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	5.452.740	4.111.044
Comptes de régularisation	6.6	490/1	637.069	1.638.490
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	29.726.518	17.103.299

N°	BE 0478.928.788	C-cap 3.2
----	-----------------	-----------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport	6.7.1	10/15	5.852.964	1.986.801
Capital		10/11	1.001.653	1.001.653
Capital		10	319.534	319.534
Capital souscrit		100	319.534	319.534
Capital non appelé		101		
En dehors du capital		11	682.119	682.119
Primes d'émission		1100/10	682.119	682.119
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	31.953	31.953
Réserves indisponibles		130/1	31.953	31.953
Réserve légale		130	31.953	31.953
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14	4.819.358	953.195
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	116.601	327.843
Provisions pour risques et charges		160/5	116.601	327.843
Pensions et obligations similaires		160	8.196	8.196
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162	108.405	228.647
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		91.000
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	23.756.954	14.788.656
Dettes à plus d'un an	6.9	17	6.921.261	
Dettes financières		170/4	6.921.261	
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174	6.921.261	
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	15.563.976	13.757.531
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	11.876.376	8.574.850
Fournisseurs		440/4	11.876.376	8.574.850
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	3.662.928	3.174.430
Impôts		450/3	519.157	329.587
Rémunérations et charges sociales		454/9	3.143.771	2.844.843
Autres dettes		47/48	24.672	2.008.251
Comptes de régularisation	6.9	492/3	1.271.717	1.031.125
TOTAL DU PASSIF		10/49	29.726.518	17.103.299

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	77.009.074	59.224.027
Chiffre d'affaires	6.10	70	76.250.110	58.481.679
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72	738.050	656.932
Autres produits d'exploitation	6.10	74	19.464	84.416
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	1.450	1.000
Coût des ventes et des prestations		60/66A	63.929.659	51.866.298
Approvisionnements et marchandises		60	27.927.434	18.871.937
Achats		600/8	27.927.434	18.871.937
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	18.002.896	16.882.002
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	15.653.149	13.792.350
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	2.460.091	2.034.627
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	-28.484	103.594
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	-211.243	22.364
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	106.255	159.425
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	19.560	
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	13.079.416	7.357.729
Produits financiers		75/76B	31.017	148.907
Produits financiers récurrents		75	31.017	148.907
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	29.093	77
Autres produits financiers	6.11	752/9	1.924	148.831
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	1.064.910	635.013
Charges financières récurrentes	6.11	65	1.064.910	635.013
Charges des dettes		650	2.175	109
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	1.062.735	634.903
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	12.045.523	6.871.624
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	2.594.641	866.011
Impôts		670/3	2.594.641	1.090.862
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		224.851
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	9.450.882	6.005.613
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	9.450.882	6.005.613

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	10.404.077	6.453.195
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	9.450.882	6.005.613
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	953.195	447.582
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	4.819.358	953.195
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	5.584.719	5.500.000
Rémunération de l'apport		694	5.584.719	5.500.000
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8051P	XXXXXXXXXXXX	3.413.607
8021	50.000	
8031		
8041	673.492	
8051	4.137.099	
8121P	XXXXXXXXXXXX	635.656
8071	715.446	
8081		
8091		
8101		
8111		
8121	1.351.101	
81311	2.785.997	

N°	BE 0478.928.788	C-cap 6.2.3
----	-----------------	-------------

**CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE,
MARQUES ET DROITS SIMILAIRES**

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXXX	3.177.359
8022		
8032	182.692	
8042	57.417	
8052	3.052.084	
8122P	XXXXXXXXXXX	2.020.450
8072	592.483	
8082		
8092		
8102	182.322	
8112		
8122	2.430.611	
211	621.473	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXX	540.763
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	490	
Cessions et désaffectations	8171	11.443	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	529.809	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	XXXXXXXXXX	102.626
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	110.872	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	11.443	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	202.054	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22	327.755	

N°	BE 0478.928.788	C-cap 6.3.2
----	-----------------	-------------

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	XXXXXXXXXXX	6.866.958
8162	2.944.628	
8172	742.822	
8182		
8192	9.068.764	
8252P	XXXXXXXXXXX	
8212		
8222		
8232		
8242		
8252		
8322P	XXXXXXXXXXX	5.078.333
8272	956.171	
8282		
8292		
8302	684.302	
8312		
8322	5.350.202	
23	3.718.562	

N°	BE 0478.928.788	C-cap 6.3.3
----	-----------------	-------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXXXX	339.676
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	7.749	
Cessions et désaffectations	8173	175.181	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	172.243	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXXXX	273.372
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	37.542	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	175.181	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	135.733	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	24	36.511	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	XXXXXXXXXXXX	503.289
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations	8175	34.681	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	468.608	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	XXXXXXXXXXXX	447.538
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	47.578	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305	34.681	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	460.435	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	26	8.173	

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXXXX	294.465
8166	987.513	
8176		
8186	-730.909	
8196	551.070	
8256P	XXXXXXXXXXXX	
8216		
8226		
8236		
8246		
8256		
8326P	XXXXXXXXXXXX	
8276		
8286		
8296		
8306		
8316		
8326		
27	551.070	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	676.672
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	8381		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	676.672	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	8441		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	8511		
	(+)/(-)		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXX	8.384
Mutations de l'exercice	8541		
	(+)/(-)		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551	8.384	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	280	<u>668.288</u>	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	<u>XXXXXXXXXX</u>	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	8621		
	(+)/(-)		
Autres	8631		
	(+)/(-)		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

N°	BE 0478.928.788	C-cap 6.4.3
----	-----------------	-------------

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

(+)/(-)

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+)/(-)

Autres

(+)/(-)

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU

TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	
8363		
8373		
8383		
8393		
8453P	XXXXXXXXXX	
8413		
8423		
8433		
8443		
8453		
8523P	XXXXXXXXXX	
8473		
8483		
8493		
8503		
8513		
8523		
8553P	XXXXXXXXXX	
8543		
8553		
284		
285/8P	XXXXXXXXXX	190.944
8583	46.396	
8593		
8603		
8613		
8623		
8633		
285/8	237.340	
8653		

N°	BE 0478.928.788	C-cap 6.5.1
----	-----------------	-------------

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-) (en unités)
VOXBONE US LLC Société privée à responsabilité limitée West Easy Street 65 , suite 202 93065 Simi Valley - California ETATS-UNIS	parts nominatives	0	100	0	31-12-2020	USD	4.903.895	1.875.058
VOXBONE EL SALVADOR Société anonyme Calle Alegria y Boulevard Santa Elena 2 Antiguo Cuscatlan - La Ibertad EL SALVADOR	parts nominatives	2.000	100	0	31-12-2020	USD	2.000	0
VOXBONE PANAMA INC Société anonyme Comosa building - Samuel Lewis & Manual Maria Icaza Avenues Panama City PANAMA	parts nominatives	100	100	0	31-12-2020	EUR	0	0
VOXBONE TELEKOMUNISKASYON VE ILETISIM HIZ.TIC.LTD. Société anonyme Turkey Armada ## Merkezi Eski#ehir Yolu 6 06520 ankara TURQUIE	parts nominatives	1	100	0	31-12-2020	TRY	2.189.813	326.759

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Autres charges a reporter

Exercice
637.069

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT
ETAT DU CAPITAL
Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	319.534
100	319.534	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

Actions nominatives sans mention de valeur nominale

Codes	Montants	Nombre d'actions
	319.534	491.974
8702	XXXXXXXXXX	491.974
8703	XXXXXXXXXX	

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

N°	BE 0478.928.788		C-cap 6.7.1
----	-----------------	--	-------------

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	6.921.261
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	6.921.261
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	6.921.261

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

DETTES GARANTIES
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	

N°	BE 0478.928.788	C-cap 6.9
----	-----------------	-----------

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Dettes financières	
Emprunts subordonnés	
Emprunts obligataires non subordonnés	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	
Etablissements de crédit	
Autres emprunts	
Dettes commerciales	
Fournisseurs	
Effets à payer	
Acomptes sur commandes	
Dettes fiscales, salariales et sociales	
Impôts	
Rémunérations et charges sociales	
Autres dettes	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	

Codes	Exercice
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts	
Dettes fiscales échues	
Dettes fiscales non échues	
Dettes fiscales estimées	
Rémunérations et charges sociales	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	
Autres dettes salariales et sociales	

Codes	Exercice
9072	
9073	
450	519.157
9076	
9077	3.143.771

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Crédits prépayés clients	
Loyers	
Frais de mise en service	
Autres charges à reporter	

Exercice
637.787
382.688
203.236
48.005

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

Codes	Exercice	Exercice précédent
740	4.060	12.771
9086	159	138
9087	155,7	143
9088	282.618	257.131
620	11.461.776	10.080.578
621	2.251.485	1.818.982
622	829.998	705.632
623	1.109.889	1.187.158
624		
635	(+)/(-)	4.270
9110		
9111		
9112	123.313	262.511
9113	151.797	158.917
9115	16.424	22.364
9116	227.666	
640	57.838	54.559
641/8	48.417	104.866
9096		
9097	0,6	
9098	1.256	
617	52.165	

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

Reprises

Sur créances commerciales

Actées

Reprises

Provisions pour risques et charges

Constitutions

Utilisations et reprises

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

Autres

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société

Nombre total à la date de clôture

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour la société

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

9125

Subsides en intérêts

9126

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

754

Autres

Différences de paiement

1.924

1.616

Différences de change

0

147.208

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

Amortissement des frais d'émission d'emprunts

6501

Intérêts portés à l'actif

6502

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

6510

Reprises

6511

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

653

Provisions à caractère financier

Dotations

6560

Utilisations et reprises

6561

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

654

Ecart de conversion de devises

655

Autres

Différences de change

330.287

19.309

Frais de banque

92.003

103.257

Frais financiers sur paiements clients

640.445

512.337

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	1.450	1.000
Produits d'exploitation non récurrents	76A	1.450	1.000
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	1.450	1.000
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Produits financiers non récurrents	76B		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	19.560	
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	19.560	
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630	19.560	
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	66B		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés
 Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
 Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
 Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

DNA
 Revenus taxes à l'étranger
 Deduction rev. innovation

Codes	Exercice
9134	2.342.828
9135	2.017.790
9136	167.000
9137	492.038
9138	251.813
9139	12.828
9140	238.985
	2.078.609
	-5.152.833
	-1.375.000

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
 Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
 Autres latences actives

Latences passives
 Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles)
 Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
 Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	1.846.501	1.393.406
9146	446.940	368.903
9147	4.998.869	2.856.086
9148	5	5

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS
Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par la société
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
 - Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat
- Gages sur fonds de commerce
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement
 - Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat
- Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs
 - La valeur comptable des actifs grevés
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs
 - Le montant des actifs en cause
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Privilège du vendeur
 - La valeur comptable du bien vendu
 - Le montant du prix non payé

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
 - Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat
- Gages sur fonds de commerce
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement
 - Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat
- Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs
 - La valeur comptable des actifs grevés
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs
 - Le montant des actifs en cause
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Privilège du vendeur
 - La valeur comptable du bien vendu
 - Le montant du prix non payé

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

N°	BE 0478.928.788	C-cap 6.14
----	-----------------	------------

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)
 Marchandises vendues (à livrer)
 Devises achetées (à recevoir)
 Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Garanties bancaires en euros
 Garanties bancaires en USD (18 000 USD)
 Garanties bancaires en GBP (1 782 966 GBP)
 Garanties bancaires en SGD (8 640 SGD)

Exercice
1.170.211
14.657
1.974.339
5.315

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Voxbone SA souscrit une assurance groupe pour ces employés. Cette assurance groupe couvre 3 différents aspects :

- 1) Plan de pension complémentaire
- 2) Assurance en cas de décès
- 3) Assurance en cas d'invalidité

Mesures prises pour en couvrir la charge

Une compagnie d'assurance réputée couvre le plan de pension complémentaire et l'insuffisance de rendement au 31/12/2020 par rapport aux actifs investis par la compagnie d'assurances sont provisionné par l'entreprise pour respecter le taux minimum légal.

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

Exercice

N°	BE 0478.928.788	C-cap 6.14
----	-----------------	------------

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS)

Engagement loyers - Baux BE & UK
Engagement bureaux - Réaménagements

Exercice
2.986.473 68.466

N°	BE 0478.928.788	C-cap 6.15
----	-----------------	------------

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	280/1	668.288	668.288
Participations	280	668.288	668.288
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	6.272.997	19.250
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	6.272.997	19.250
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	10.924.997	4.577.412
A plus d'un an	9361	6.921.261	
A un an au plus	9371	4.003.737	4.577.412
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431	29.022	
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

N°	BE 0478.928.788	C-cap 6.15
----	-----------------	------------

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec les parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'annexe "C-CAP 6.15".

Exercice
0

N°	BE 0478.928.788	C-cap 6.16
----	-----------------	------------

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	50.690
95061	95.235
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

N°	BE 0478.928.788	C-cap 6.18.1
----	-----------------	--------------

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les sociétés soumises aux dispositions du Code des sociétés et des associations relatives aux comptes consolidés

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 3:26, §2 et §3 du Code des sociétés et des associations

-

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la société mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée

Bandwidth

Venture Center III, Main campus drive 900

NC 27606 Raleigh

ETATS-UNIS

N°	BE 0478.928.788	C-cap 6.19
----	-----------------	------------

Règles d'évaluation

REGLES D'EVALUATION

ACTIF

A. Immobilisations incorporelles.

Les coûts de recherche ont été dépensés comme encourus. Les dépenses de développement pour un certain projet individuel sont reconnues comme actifs immatériels lorsque Voxbone peut démontrer :

- la faisabilité technique de l'actif immatériel, permettant ainsi que cet actif soit utilisé ou vendu;
- son intention de finaliser et sa capacité et intention d'utiliser ou vendre l'actif;
- comment l'actif génèrera un bénéfice économique dans le future;
- la disponibilité des ressources pour finaliser l'actif; et
- la capacité de mesurer de manière fiable les dépenses lors du développement.

Les coûts de développement sont activés de la manière suivante:

- les coûts externes sont activés à leur valeur réelle.
- les coûts liés à des prestations internes sont estimés et activés au coût horaire des personnes concernées.

Suite à la reconnaissance initiale de la dépense comme actif, l'actif est reporté à son coût diminué de tout amortissement cumulé et pertes de valeurs cumulées. L'amortissement d'un actif commence lorsque le développement est finalisé et l'actif prêt à utilisation. Il sera amorti sur la période pendant laquelle un bénéfice est espéré. Pendant la période de développement, l'actif est soumis à une vérification en terme de perte de valeurs annuellement.

B. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires pour autant que cette valeur atteigne 250,00 euros pièce.

Tous les actifs acquis depuis le 1/1/2015 seront amortis en utilisant la méthode linéaire. Pour l'actif acquis avant cette date, les amortissements sont pratiqués sur base de la méthode linéaire à l'exception du matériel informatique neuf qui est amorti selon la méthode dégressive.

Les acquisitions de l'exercice sont amorties prorata temporis à partir de leur date d'acquisition. En cas de cession en cours d'exercice, les amortissements sont calculés jusqu'à la date de cession.

Les taux d'amortissements pratiqués sont les suivants :

- Software : Le taux est basé sur la durée de vie de la license
- Matériel informatique - Ordinateurs : 33,33%
- Matériel informatique - Téléphones portables et tablettes : 50%
- Matériel informatique - Autres: 25%
- Matériel informatique d'occasion : 50%
- Matériel roulant : 20%
- Matériel de bureau : 33,33 %
- Mobilier de bureau : 20%
- Mobilier de bureau d'occasion : 50%
- Matériel pour foires et expositions : 33,33%
- Matériel roulant d'occasion : de 33,33% à 50% selon l'état du véhicule
- Aménagements des locaux : Le taux est calculé en fonction de la durée de vie du contrat de location au moment de l'activation de l'investissement

C. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les participations, actions et parts, sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, frais accessoires inclus et compte tenu des montants restant éventuellement à libérer.

A la fin de chaque exercice, une évaluation individuelle de chaque poste est effectuée de manière à refléter, de façon aussi satisfaisante que possible, la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société concernée.

Cette évaluation tient compte de la nature et des caractéristiques du titre.

Elle peut être basée sur l'un ou l'autre des critères traditionnellement utilisés pour de telles appréciations ou bien sur la moyenne, pondérée de manière appropriée de plusieurs d'entre eux.

Lorsque cette évaluation fait apparaître, par rapport à la valeur comptable, une dépréciation durable, les titres font l'objet d'une réduction de valeur égale à leur partie durable de la moins-value observée.

Une reprise de réduction de valeur est effectuée si une précédente réduction de valeur n'est plus justifiée.

D. CREANCES A PLUS D'UN AN ET CREANCES A UN AN AU PLUS

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition.

Une réduction de valeur est opérée lorsque la valeur potentielle de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à la valeur comptable et à condition que la dépréciation soit durable dans le cas des créances à plus d'un an, lesquelles ne peuvent faire l'objet d'aucune réévaluation.

E. PLACEMENTS DE TRESORERIE

Les placements de trésorerie sont portés à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition. A la clôture de l'exercice, ils font l'objet de réduction de valeur, si leur valeur estimée est inférieure à leur valeur comptable.

F. VALEURS DISPONIBLES

Les règles d'évaluation des valeurs disponibles sont les mêmes que celles des créances à un an au plus.

PASSIF

A. RESERVES IMMUNISEES

N°	BE 0478.928.788	C-cap 6.19
----	-----------------	------------

Les plus-values immunisées fiscalement sont portées et maintenues à ce poste.

B. PLUS-VALUES DE REEVALUATION

Sur décision du Conseil d'Administration, dont il est fait mention dans l'annexe, des plus-values de réévaluation peuvent être actées.

Les plus-values afférentes à des biens réalisés sont reprises dans le compte de résultat. De même, les plus-values qui ne seraient plus justifiées sont reprises par annulation à concurrence de la réévaluation portée à l'actif du bilan.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

C. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration, statuant avec prudence, sincérité et bonne foi, examine les provisions à constituer pour couvrir tous les risques ou pertes éventuelles nées au cours de l'exercice et des exercices antérieurs.

D. DETTES A PLUS D'UN AN ET DETTES A UN AN AU PLUS

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Toutefois, les dettes à un an au plus donnent lieu à une correction de valeur si, à la clôture de l'exercice, leur valeur estimée est supérieure à leur valeur comptable.

E. COMPTES DE REGULARISATION (actifs et passifs)

Les comptes de régularisation sont enregistrés et évalués à leur valeur d'acquisition et sont utilisés pour tenir compte des charges et produits afférents à l'exercice ou à des exercices antérieurs, sans considération de la date de paiement ou d'encaissement de ces charges et produits.

Ces comptes comprennent, entre autres, la part de produits prépayés par nos clients mais non encore consommés. Etant donné qu'aucun remboursement ne sera effectué aux clients en cas de non utilisation des services, ces montants sont portés en produits à reporter plutôt qu'en acomptes reçus.

ENGAGEMENTS ET RECOURS

Au terme de chaque exercice, un inventaire aussi complet que possible des obligations, engagements et recours de toute nature relatifs à l'activité de la société sera dressé avec bonne foi et prudence.

DIVERS

COMPTABILISATION DES ACTIFS ET PASSIFS EN MONNAIES ETRANGERES

A la clôture de l'exercice, les actifs et les passifs en monnaies étrangères sont convertis en euro sur base des cours indicatifs de la Banque Centrale Européenne pour l'avant-dernier jour ouvrable de l'année et ce, suivant la modalité suivante : le cours du change est appliqué à la conversion de toutes les opérations commerciales.

Les différences de change positives et négatives sont intégralement compensées et prises en résultat.

Les écarts de conversion positifs et négatifs sont compensés devise par devise et systématiquement pris en résultat.

BILAN SOCIAL

Les données mentionnées dans le Bilan social reprennent uniquement les informations concernant les employés de Voxbone sa travaillant au siège social en Belgique, contrairement aux données indiquées dans l'annexe C 6.10 qui elles regroupent l'ensemble des employés repris dans les frais de personnel.

Amaya Lantero Gonzalez

Administrateur-Délégué

N°	BE 0478.928.788		C-cap 6.20
----	-----------------	--	------------

Autres informations à communiquer dans l'annexe

La crise du Covid-19 que le monde connaît actuellement n'a pas d'impact négatif sur le business de Voxbone de par la nature des activités de Voxbone ainsi que la capacité des employés de la société de travailler à distance. La continuité (going concern) de la société Voxbone ne devrait pas être affectée par la crise sanitaire de ce début d'année 2021.

VOXBONE SA
Avenue Louise 489
1050 Bruxelles
RPM 0478.928.788

RAPPORT DE GESTION

Conformément à la loi et aux statuts, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport de gestion pour l'exercice au 31 décembre 2020.

I. CHIFFRE D'AFFAIRES.

Le chiffre d'affaires pour l'exercice écoulé s'élève à 77.009.074,47 euros contre 59.224.027,31 euros l'exercice précédent. La croissance du chiffre d'affaires est conforme à nos prévisions.

Le montant des productions immobilisées s'élève à 738.050.36 euros contre 656.931,68 euros en 2019 et consistent en la capitalisation des coûts salariaux liés au personnel sur des projets tels que le développement de la facturation automatique, le redesign du webportal et la terminaison d'appel sortants nationaux.

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 19.463,93 euros contre 84.416,48 euros durant l'exercice précédent.

Les charges globales d'exploitation se sont élevées à 63.929.658,72 euros contre 51.866.298,38 euros durant l'exercice précédent.

Ces charges se répartissent comme suit : les approvisionnements s'élèvent à 27.927.434,13 euros. Les services et biens divers se montent à 18.002.896,04 euros, les rémunérations s'élèvent à 15.653.149,16 euros, les amortissements, répondant aux règles d'évaluation de la société, sont repris pour un montant de 2.460.091,36 euros, les reprises de réductions de valeur s'élèvent à -28.484,17 euros, les reprises pour provisions pour risques et charges se montent à -211.242,76 euros et les autres charges d'exploitation s'élèvent à 106.254,65.

II. RESULTATS FINANCIERS

Les produits financiers s'élèvent à 701.059,85 euros contre 148.907,49 euros l'exercice précédent. Les charges financières se sont élevées à 1.734.952,83 euros contre 635.012,82 euros l'exercice précédent.

III. PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON RECURRENTS

Un montant de 1.450,00 euros figure dans les comptes au titre de produits d'exploitation non récurrents contre 1.000,00 euros pour l'exercice précédent. Les charges d'exploitation non récurrentes s'élèvent à 19.560,31 euros contre 0,00 euros l'exercice précédent.

IV. AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE

Après une charge fiscale nette de 2.594.640,00 euros, les comptes annuels font apparaître un bénéfice de l'exercice de 9.450.882,17. Tenant compte du bénéfice reporté de l'exercice précédent 953.194,53 euros, le solde du bénéfice à affecter se monte à 10.404.076,70 euros. Nous vous proposons l'affectation suivante :

- dotation à la réserve légale : 0 euros
- bénéfice à reporter : 4.819.357,88 euros
- rémunération du capital : 5.584.718,82 euros

Le Conseil d'Administration du 30 novembre 2020 a décidé la distribution d'un acompte sur dividende de 5.584.718,82 euros.

V. AUGMENTATION DE CAPITAL DE L'EXERCICE

Néant.

VI. EVENEMENTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

VII. CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE

Néant.

VIII. IMPACT ENVIRONNEMENTAUX

VOXBONE SA
Avenue Louise 489
1050 Bruxelles
RPM 0478.928.788

Les activités de la société n'ont eu aucun impact particulier sur l'environnement.

IX. ACTIVITES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENTS

Un montant de 2.785.997,26 EUR figure dans les comptes au titre de coûts de développement pour de nouvelles fonctionnalités dans les systèmes internes et facturation clients de Voxbone.

X. EXISTENCE DE SUCCURSALES DE LA SOCIETE

Des succursales ont été créées afin de permettre notre implantation dans différents pays. Tous les comptes relatifs aux succursales sont intégrés dans les comptes de Voxbone SA. Les comptes courants ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés. Une charge de 1.112.024,27 euros figure dans les comptes afin de couvrir les impôts à payer par ces succursales.

XI. INTERETS PERSONNELS DES ADMINISTRATEURS

Les administrateurs confirment qu'il n'y a pas eu dans le courant de l'exercice comptable de décision qui tombe sous l'application de l'article 7:96 du Code des Sociétés.

XII. ACQUISITION D' ACTIONS OU PARTS PROPRES

La société n'a acquis aucune de ses propres actions et parts, ni par elle-même, ni par une personne agissant en nom propre mais pour le compte de la société.

XIII. IMPORTANTS RISQUES ET INCERTITUDES

Outre les risques communs liés à toute activité commerciale, les risques encourus sont principalement liés à la régulation dans les différents pays d'activité et à la disponibilité du réseau IP permettant de garantir la disponibilité du service à la clientèle.

Voxbone SA est présent dans une série de pays dont certains ont une régulation encore floue à propos des services offerts. Le risque principal réside dans le fait qu'un régulateur précise que le service ne répond pas à certains critères légaux et que Voxbone soit soudainement contraint d'y mettre fin dans ce pays. Voxbone SA s'est dès lors entourée d'une équipe légale forte en interne afin de pouvoir être en contact permanent avec les régulateurs. Ce dialogue constant permet d'adapter le service avant toute mesure obligeant à couper le service.

La société étant en forte croissance, le réseau IP doit en permanence être adapté à de nouvelles fonctionnalités et à des volumes plus importants. Il est donc critique de réaliser ces adaptations dans les bons délais et en faisant en sorte que la disponibilité du service puisse être garantie. La fiabilité de l'infrastructure dépend aussi de certains fournisseurs/partenaires clés tels que les data-centers et fournisseurs de bande passante. Voxbone a pris des mesures pour permettre un maximum de redondance au sein de son réseau et parmi ses partenaires.

Outre ces risques techniques, l'activité de commerce international de la société est exposée à divers risques financiers, notamment:

- Risque de taux d'intérêts
- Risque de trésorerie et de créances
- Risque de prix et volume
- Risque de change

Risque de taux d'intérêts

Le niveau d'endettement est limité. La société est peu soumise au risque de fluctuation de taux d'intérêts du marché monétaire.

Risque de trésorerie et des créances commerciales

Voxbone distingue deux types de clients : les clients « prepaid » et les clients « postpaid ».

Les premiers cités sont contractuellement tenus de régler leurs dettes vis-à-vis de Voxbone à la date de création de la facture. Les seconds, quant à eux, ont droit à 30 jours de délais de paiement et ce, également à partir de la date de création de la facture.

VOXBONE SA
Avenue Louise 489
1050 Bruxelles
RPM 0478.928.788

Voxbone, appliquant une politique conservatrice en matière de créances commerciales, privilégie le premier type de clients. Ces derniers représentent en effet la majorité du portefeuille clients. En outre, les clients de type « postpaid » sont soumis à une procédure de vérification de solvabilité avant signature du contrat limitant ainsi le risque d'insolvabilité.

Les soldes des créances commerciales sont contrôlés de manière régulière.

Le calcul des provisions pour réduction de valeur sur créances commerciales est effectué au cas par cas sur base d'une analyse approfondie de la solvabilité du client.

Risque sur le prix et volume (position achats/ventes)

La grande diversité du portefeuille de clients en termes de chiffre d'affaires permet à Voxbone de limiter les risques de pression sur les volumes mais également sur les prix.

Au niveau des achats, Voxbone reste vulnérable sur certains marchés non-concurrentiels lorsque l'offre est limitée.

Cependant, la gestion active du stock de numéros de téléphone ainsi que de canaux permet à Voxbone de limiter l'augmentation des coûts de manière significative grâce à une identification précise de ses besoins.

Risque de change

Voxbone est une société active sur le marché international. Ses transactions de ventes et d'achats sont principalement effectuées en US Dollars et en Euros.

Voxbone n'utilise cependant pas d'autres outils financiers permettant la couverture du risque de change que le mécanisme de couverture naturelle.

Voxbone avait procédé à une analyse des risques potentiels du Brexit posés sur la société.

L'impact du Brexit sur la situation financière présente et future est considéré comme limité et non significatif.

La continuité d'exploitation (going concern) de la société Voxbone ne sera pas affectée par les dispositions et modalités que le Brexit impose.

La crise du Covid-19 que le monde connaît actuellement n'a pas d'impact négatif sur le business de Voxbone de par la nature des activités de Voxbone ainsi que la capacité des employés de la société de travailler à distance. La continuité (going concern) de la société Voxbone ne devrait pas être affectée par la crise sanitaire.

XIV. UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le conseil d'administration confirme qu'aucun outil financier, qui serait d'importance pour l'évaluation de son actif, passif, position financière et résultat, n'a été utilisé.

XVI. DECHARGE

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de donner la décharge aux administrateurs et au commissaire pour 2020.

VOXBONE SA
Avenue Louise 489
1050 Bruxelles
RPM 0478.928.788

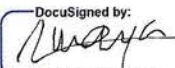
XVII. PERSONNEL

Nous tenons à adresser au personnel de la société nos remerciements pour les efforts soutenus qu'il a fourni au cours de l'exercice écoulé.

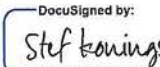
XVIII. Autres

Depuis le 2 novembre 2020 Voxbone SA fait partie du groupe Bandwidth. Bandwidth a, en effet, acquis toutes les actions de la société Voice Topco établie en Angleterre. La structure de sociétés holdings détenant Voxbone SA reste la même. Ce sont les actionnaires de Voice Topco qui ont changé.

Fait à Bruxelles, le 10 juin 2021
Le Conseil d'Administration.

DocuSigned by:

D59FE0D8AC4149D...

Amaya Lantero Gonzalez
Administrateur

DocuSigned by:

6222F17E4AB24ED...

Quentulus BVBA, ayant comme
représentant permanent Stef Konings



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Voxbone SA sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Voxbone SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 11 juin 2020, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Voxbone SA durant 7 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique. Ces comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2020, le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Le total du bilan s'élève à 29.726.518 EUR et le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 9.450.882 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le commissaire
KPMG
Rue de la Loi 20
1050 Bruxelles
Belgique

KPMG
Rue de la Loi 20
1050 Bruxelles
Belgique



Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes annuels ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.



Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12 §1 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- À l'exception du respect des dispositions légales et statutaires relatives aux délais relatifs à la convocation, à la remise des pièces requises au commissaire et aux actionnaires, nous n'avons pas à vous signaler d'autre opération conclue ou décision prise par ailleurs en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Voxbone SA sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

— Dans le cadre de l'article 7:123 du Code des sociétés et des associations, un acompte sur dividende a été distribué au cours de l'exercice, à propos duquel nous avons établi le rapport joint en annexe, conformément aux exigences légales.

Zaventem, le 10 juin 2021

KPMG Réviseurs d'Entreprises
Commissaire
représentée par

Tanguy Legein
Réviseur d'Entreprises

N°	BE 0478.928.788	C-cap 10
----	-----------------	----------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

200

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	61,3	34,6	26,7
Temps partiel	1002	2,1	0,4	1,7
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	62,7	34,9	27,8
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	102.238	58.955	43.283
Temps partiel	1012	2.311	470	1.841
Total	1013	104.549	59.425	45.124
Frais de personnel				
Temps plein	1021	6.240.978	3.737.035	2.503.943
Temps partiel	1022	121.800	50.089	71.711
Total	1023	6.362.778	3.787.124	2.575.653
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	93.209	52.841	40.368

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	64,3	37,9	26,4
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	107.346	64.561	42.785
Frais de personnel	1023	5.882.105	3.873.444	2.008.661
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	98.626	58.133	40.494

N°	BE 0478.928.788	C-cap 10
----	-----------------	----------

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (SUITE)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	60	3	62,2
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	60	3	62,2
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	34	1	34,8
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	5		5
de niveau supérieur non universitaire	1202		1	0,8
de niveau universitaire	1203	29		29
Femmes	121	26	2	27,4
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	2	1	2,8
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213	24	1	24,6
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	60	3	62,2
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉrimAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150	0,6	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	1.256	
Frais pour la société	152	52.165	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	12	2	13
210	10	1	10,6
211	2	1	2,4
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	12	1	12,4
310	9		9
311	3	1	3,4
312			
313			
340			
341			
342	1		1
343	11	1	11,4
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	11	5811	4
Nombre d'heures de formation suivies	5802	358	5812	34
Coût net pour la société	5803	31.570	5813	8.243
dont coût brut directement lié aux formations	58031	28.275	58131	4.026
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	5.307	58132	4.217
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	2.013	58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	41	5831	30
Nombre d'heures de formation suivies	5822	287	5832	162
Coût net pour la société	5823	13.576	5833	6.313
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	